

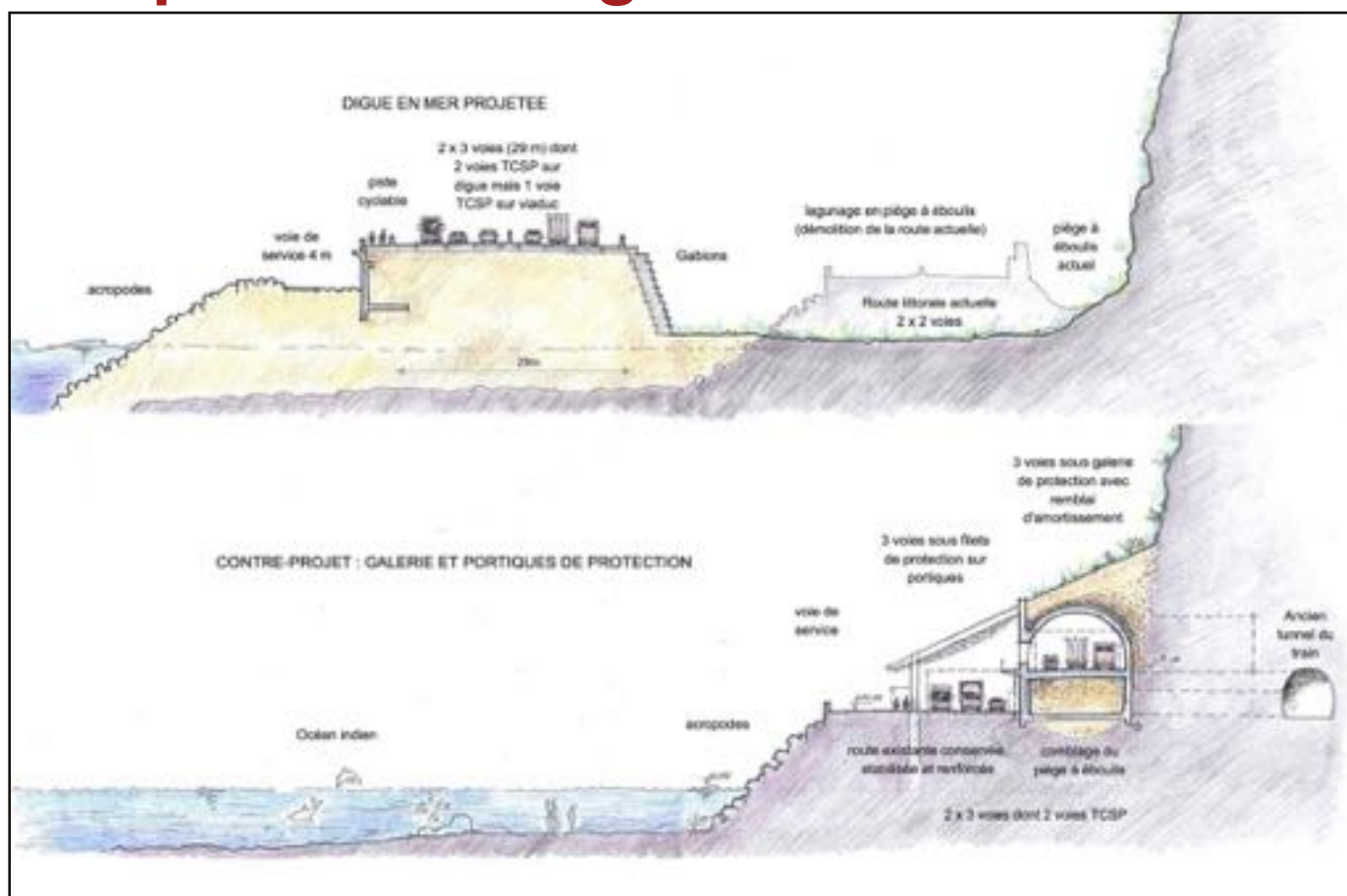
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18863 - 73ÈME ANNÉE

Route en mer : ATR-FNAUT propose un moyen de terminer le chantier

NRL : une galerie sécurisée à la place de la digue



En haut, le projet actuel, en bas l'alternative proposée par ATR-FNAUT.

Vendredi, plusieurs associations de riverains de carrières prévues pour alimenter le chantier de la route en mer avaient tenu une conférence de presse pour alerter sur les conséquences environnementales, sanitaires et économiques de ces projets. Pour éviter d'ouvrir de nouvelles carrières, la possibilité est très simple, il suffit de renoncer au projet de la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe. ATR-FNAUT représentée par François Payet et Pascale David a présenté hier une alternative sécurisée qui ne nécessite pas d'utilisation massive de matériaux à extraire, et qui peut être réalisée. Cette conférence de presse s'est déroulée en présence de Stéphanie Gigan, présidente de Lataniers Nout Kèr d'Ve et de Romuald, concepteur du site Nout'NRL.

Quatre carrières supplémentaires à La Réunion ainsi que la réouverture de celle des Lataniers à La Possession, voici ce que veulent les promoteurs de la route en mer dite NRL. Le chantier de la route en mer a en effet lancé sans que ses responsables ne se soient préalablement assurés de la disponibilité des matériaux nécessaires. Résultat, 4 ans après la pose de la première pierre du chantier, l'ordre de chantier de la construction de la digue entre La Possession et la Grande Chaloupe n'a toujours pas été donné par la Région Réunion. Or, selon le projet de Didier Robert et ses amis, cette digue est indispensable à la réalisation de ce projet. Mais les besoins en matériaux sont pharaoniques et dépassent largement la ressource actuelle des carrières existantes. D'où l'idée d'en ouvrir de nouvelles.

Régler le problème des carrières

Vendredi dernier, les collectifs des riverains des Lataniers à La Possession et de Bellevue à Saint-Paul ont alerté sur les conséquences environnementales, sanitaires et économiques de la réalisation de tels projets. Toute La Réunion sera impactée par la pollution créée par ces sites, et la sécurité routière sera menacée du fait de la circulation ininterrompue de nombreux camions supplémentaires de 40 tonnes sur les routes réunionnaises. Rappelons que le 7 novembre, un accident mortel a été provoqué par un de ces camions. La conférence de presse a donc commencé par une intervention de Stéphanie Gigan, présidente de Lataniers Nout Kër d'Ve. Cette association s'oppose à la réouverture de cette carrière située très près d'habitations et d'une école, dans une des rares zones naturelles proche du littoral de la commune. Elle a rappelé qu'« en dissociant la problématique des matériaux de la problématique de la construction de la Nouvelle Route du Littoral en digue, la Région Réunion a, en quelque sorte, procédé à un découpage artificiel de l'opération et des procédures de consultation du public ». En effet, « Depuis l'enquête publique de 2011 sur l'utilité publique de la NRL qui s'est déroulée uniquement à St-Denis et à La Possession, on a découvert, avec cette problématique des 5 nouvelles carrières à ouvrir, que nombre d'autres communes (dont les communes de St-Leu, Avirons, Etang Salé, St-Paul, St-André, etc.) seront également di-

rectement impactées avec des carrières exclusivement dédiées à la NRL ». Et de rappeler que « comme le précisait la SREPEN, à l'image de ce qui a été fait sur Notre-Dame-des-Landes après la DUP, pour cette partie en digue de la NRL une nouvelle expertise s'impose face à tous ces nouveaux éléments impactant ».

Galerie de protection

Aussi les associations se mobilisent pour proposer une alternative crédible, réalisable et moins chères à cette digue. ATR-FNAUT a ainsi présenté hier la possibilité de construire un ouvrage sous galerie qui réutilise une partie de la route actuelle. François Payet a présenté un projet de galerie de protection. Il constate en effet que pour la route actuelle, « si les filets, pièges à galets et gabions remplissent bien leur rôle contre les chutes de pierres, ils retiennent les éboulements massifs qui finissent par déborder sur la route et ses usagers à chaque fois ». Il rappelle que « les pays confrontés aux risques analogues comme aux avalanches ont préféré protéger leurs routes de montagne par des galeries couvertes avec remblais d'amortissement. Les connaissances en mécanique des roches sont aujourd'hui enseignées ». ATR-FNAUT propose d'étudier un dispositif permettant de chasser les éboulis vers l'océan. « La galerie est moins chère : moins de 80 M€/km compris ouvrages de raccordement au chantier actuel à chaque extrémité. La galerie est plus créatrice d'emplois et mobilise d'avantage le savoir-faire du BTP local comme nos transporteurs. On peut espérer une coordination par nos majors. La galerie est plus respectueuse de l'environnement à court et long terme et moins consommatrice de ressources ($\pm 10\%$ des besoins de la digue) ». Il souligne également que « sur notre échelle de temps, le pied de falaise est protégé des affouillements progressifs et d'un minage dû à l'érosion marine, grâce à la digue actuelle de la route littorale. Dans le projet de NRL celle-ci sera aussi toujours entretenue pour protéger la voie de service en parallèle du viaduc. Un projet de galerie maintient donc cette protection en

pied de falaise et réclame aussi la pose des acropodes »

La Région a le droit de résilier le marché sans pénalités

Pour rendre possible le financement d'un tel ouvrage en remplacement de la digue, ATR-FNAUT rappelle que « la Région peut résilier de plein droit le (ou les) marché(s) actuel(s) de digue aux frais et risques des entreprises défaillantes dès lors qu'une poursuite en l'état coûtera plus cher par dépassement de délai et de coût qu'une relance de nouveaux marchés ». En effet, « le groupement NRL peut être reconnu défaillant dans ses engagements : d'une part à fournir les matériaux dont il est le seul responsable aux échéances promises mi-2016 et mi-2017 et d'autre part à livrer la digue aménagée dans le respect du planning enveloppe imposé (retard tendant sur 3 ans pour un chantier de digue de prévu sur ± 4 à 5 ans) ». Et de souligner « une indulgence coupable de la Région contraire à l'intérêt général » qui n'a toujours pas donné l'ordre de service de lancer le chantier de la digue, ce qui « ménage les entreprises au détriment de la collectivité (renoncement aux pénalités de retard, surcoûts...) » ! « Ainsi, par une résiliation de droit du marché, la Région pourra financer les nouvelles études et enquêtes publiques nécessaires à un nouveau projet ». ATR-FNAUT y voit « une sortie par le haut offerte à tous ! » C'est ce que tous attendent de la convergence d'action des associations et collectifs de riverains des carrières, des associations environnementales et d'usagers de transports ». La conférence de presse s'est conclue par la présentation d'un nouveau site Nout NRL (NoutNRL.re), ainsi que d'un appel public à financement participatif pour une étude sur les alternatives à la digue de la NRL. Ces points seront développés dans une prochaine édition.

M.M.

Demain dans Témoignages

Nout'NRL : la population reprend la main sur la route en mer

Edito

La vie est chère pour tout le monde

La ministre des Outre-mer a réagi hier au sujet de la sur-rémunération. Annick Girardin était l'invitée de la matinale de Public Sénat. Le sujet principal de l'émission « Territoires d'infos » était le référendum d'autodétermination qui doit se tenir en novembre 2018 en Kanaky. Les habitants de l'archipel décideront alors s'ils veulent ou pas devenir un État indépendant. Cette émission de télévision a aussi été l'occasion d'aborder un sujet qui concerne La Réunion : la sur-rémunération des fonctionnaires. Elle était interrogée sur un rapport de la Cour des comptes concernant la sur-rémunération, la Cour des Comptes propose une refonte du système en alignant la sur-rémunération sur le différentiel réel de coût de la vie avec la France, et en proposant d'investir les économies faites dans les pays concernés. Voici sa réponse :

« Dans ce gouvernement, il n'est pas question de remettre en cause la sur-rémunération dans les outre-mer. La sur-rémunération est calculée avec deux éléments. D'abord le coût de la vie dans les territoires d'outre-mer, et donc la sur-rémunération a des taux différents selon les territoires. Ensuite l'éloignement, je pense qu'il faut tenir compte de cet élément d'éloignement. Ce n'est pas le même coût de pouvoir aller en Polynésie et revenir que d'aller aux Antilles et revenir, on voit que le périple n'est pas le même non plus. Donc il y a ces deux données. Le gouvernement précédent avait travaillé sur le coût de la vie dans les territoires d'outre-mer. Il faut continuer pour qu'il y ait davantage de possibilité de faire baisser les prix dans les territoires d'outre-mer, autant il faut accompagner le développement économique. La fonction publique a souvent été

une réponse dans les territoires d'outre-mer à l'absence de développement économique. On a fait du social, on a fait de l'accompagnement à travers la fonction publique. Cette fonction publique qu'il faut d'ailleurs maintenir car il y a besoin d'ingénierie. Mais il y a aussi et surtout besoin d'un développement économique. Un territoire qui ne produit pas est un territoire qui se meurt. Beaucoup de territoires aujourd'hui doivent retrouver un élan dans les productions de leur territoire. Je suis contente que Bruno Le Maire parle de cette relance de l'industrie, de cette relance de l'économie française.

Coût de la vie et éloignement sont deux facteurs qui s'appliquent à la moitié de la population. En effet l'éloignement ne concerne pas uniquement les marchandises. Dans le cas de La Réunion, 70 % des marchandises importées viennent d'Europe. Elles sont donc vendues plus cher qu'en Europe puisqu'au coût de la marchandise produite s'ajoute celui du transport et des bénéficiaires d'intermédiaires qui sont plus nombreux. En bout de chaîne, le consommateur paie plus cher, qu'il ait ou pas la sur-rémunération.

Une fois de plus, une représentante d'un gouvernement botte en touche. En effet, quelles sont les réponses apportées à la majorité de la population qui souffre de la vie chère, mais qui n'a pas la sur-rémunération ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Stéphanie Gigan, présidente de Lataniers Nout Kèr d'Ve

Digue de la NRL : « une nouvelle expertise s'impose »

Stéphanie Gigan, présidente de Lataniers Nout Kèr d'Ve est intervenue pour rappeler la position des associations de riverains des carrières projetées pour la poursuite du chantier de la route en mer. Voici des extraits de son intervention de Stéphanie Gigan.

Les associations et collectifs de riverains de carrières sont tous des collectifs citoyens, non partisans de quelconque mouvance politique.

Comprenez que c'est bien nous qui récupérons les soutiens nécessaires à l'aboutissement de notre combat contre ces carrières et non l'inverse.

S'agissant de l'association que je représente, voilà 4 ans que nous nous battons, 4 ans que notre parole est libre et que nous restons indépendants de toute mouvance politique. Si une personnalité ou parti politique déclare et peut nous soutenir, pourquoi devrions-nous refuser ?

Alors il serait bon de rester sur le bon débat et d'arrêter de faire des interprétations et amalgames douteux, voire mensonger, qui ne servent pas à éclairer l'opinion et fausse la problématique

Lors de la conférence de presse du 23 novembre dernier, les riverains de carrières que nous sommes vous avons renvoyés à la position de la SREPEN notamment, mais aussi et surtout à la présente conférence de presse pour les pistes envisageables pour une alternative à la partie en digues de la NRL, afin d'éviter l'ouverture des carrières dont les impacts cumulés concerneront tous les Réunionnais. Il y a 4 ans déjà, nous, ici présents, alertions déjà les Réunionnais sur la problématique des matériaux, les retards prévisibles et les surcoûts y afférents. Pourtant, face à la communication rassurante de la Région, nous n'avons pas été écoutés.

Aujourd'hui, force est de constater que nous avons, malheureusement raison.

DUP basée sur une étude d'impact insuffisante

Il est important de rappeler que la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la variante Digue+ Viaduc de la NRL est basée sur une étude d'im-

fact qui a été totalement insuffisante puisque la réglementation impose que l'analyse de l'extraction et du transport des matériaux nécessaires à l'ouvrage principal soit incluse dans cette étude d'impact d'origine, ce qui n'a pas été le cas ! Cette insuffisance a eu pour effet de nuire à l'information complète de la population lors de l'enquête sur l'utilité publique de cette variante avec digue et d'influencer la décision de l'autorité administrative en la conduisant à sous-estimer l'importance réelle et cumulée des conséquences du projet sur l'environnement, la santé, etc.

Ainsi, l'étude d'impact présentée à l'appui du dossier d'enquête publique sur la DUP de la NRL (cf Etude d'impact E3 : Présentation et justification du projet - version 5 révisée 30/06/11) indiquait que le besoin en matériaux pour le projet était de 10,01 millions m³ qui « seront en effet prélevés dans les Espaces-Carrières identifiés dans le schéma départemental des carrières. », dont 7,8 millions de m³ de roches massives.

Or le tableau 3 intitulé « Besoin et provenance des matériaux » dans cette étude d'impact indiquait seulement un volume de roches massives de 2,7Mm³ à prélever sur :
- PANNE (1,2M m³),
- MAHAVEL (1,1M m³)
- RIVIERE DES REMPARTS (0,4M m³)
Donc au moment de la DUP, il manquait déjà 5,1 millions de m³ de roches massives par rapport au SDC de 2010 sur les 7,8 millions de m³ nécessaires au chantier. Et cela n'a semblé inquiéter aucun des ingénieurs et autres bureau d'études.

Insuffisance relevée par la Haute Autorité Environnementale

Pourtant, la Haute Autorité Environnementale désignée pour se prononcer sur la qualité de cette étude d'impact avait elle-même, dans son avis du 12 octobre 2011, relevé cette insuffisance et demandé au Maître d'Ouvrage « d'inclure dans l'étude d'impact l'analyse de l'extraction et du transport des matériaux qui représentent une composante importante du projet » ainsi que les « engagements du Maître d'Ouvrage quant à la maîtrise de ces impacts

de différentes natures, et au suivi de la remise en état des sites ayant servi de carrières ».

Mais la Région en a fait fi ! Savez-vous quelle a été la réponse de la Région à ces réserves ? Elle a simplement remis à une date ultérieure l'étude des impacts nés de l'ouverture de nouvelles carrières et de l'acheminement des matériaux.

Reconnaissant l'insuffisance de l'étude et sa totale imprévision, la REGION REUNION reporte « l'analyse détaillée des impacts cumulés liés à (...) l'extraction et à l'approvisionnement des matériaux » au moment où « les informations nécessaires à cette évaluation seront disponibles, c'est-à-dire au stade des études de conception menées par le maître d'œuvre ».

En dissociant la problématique des matériaux de la problématique de la construction de la Nouvelle Route du Littoral en digue, la REGION REUNION a, en quelque sorte, procédé à un découpage artificiel de l'opération et des procédures de consultation du public.

Incertitude sur l'utilité publique

Depuis l'enquête publique de 2011 sur l'utilité publique de la NRL qui s'est déroulée uniquement à Saint-Denis et à la Possession, on a découvert, avec cette problématique des 5 nouvelles carrières à ouvrir, que nombre d'autres communes (dont les communes de Saint-Leu, Avirons, Etang Salé, Saint-Paul, Saint-André, etc.) seront également directement impactées avec des carrières exclusivement dédiées à la NRL.

Si on devait appliquer aujourd'hui la théorie du bilan qui permet de déclarer un projet d'utilité publique, c'est-à-dire refaire aujourd'hui le bilan avantages/inconvénients pour cette partie en digues de la NRL, il n'est pas du tout certain qu'elle conserverait son utilité publique.

Comme le précisait la SREPEN, à l'image de ce qui a été fait sur Notre-Dame-des-Landes après la DUP, pour cette partie en digue de la NRL une nouvelle expertise s'impose face à tous ces nouveaux éléments impactant.

Les limites du système dominant

«Dumpings, environnement, esclavage : un “modèle” économique suicidaire»

Le Figaro du 21 novembre 2017 : « Le modèle de libre-échange débridé qui favorise une production plus quantitative que qualitative et déplace des centaines de millions de tonnes de marchandises d'un bout à l'autre de la terre, devra être repensé. Selon Le Guardian, les 15 plus gros porte-conteneurs polluent autant que la totalité du parc automobile mondial. »

Lorsqu'on lit ça dans Le Figaro, force est de constater que la lumineuse stratégie “les autres pays vont fabriquer à faible coût pour nous et nous on va leur vendre nos merveilleux produits financiers sophistiqués” n'a pu tenir qu'un temps. Suffisamment, certes, pour permettre aux pays occidentaux d'accumuler d'incalculables fortunes. Mais, aujourd'hui, cette stratégie mise en place par les “Chicago's boys” et leurs contempteurs (tel Laurent Fabius — Premier ministre de François Mitterrand — qui en a été l'initiateur en France) a permis la désindustrialisation d'une bonne partie de l'Europe et l'accroissement ininterrompu du chômage. Plus le chômage croissait, plus les grands stratèges : Rocard, Bérégovoy, Balladur, Juppé, Jospin, Sarkozy, Hollande, Valls nous expliquaient que c'était la preuve d'une libéralisation insuffisante : salaires trop élevés, protection sociale trop coûteuse, lois sur les licenciements trop dures, services publics parasitaires, temps de travail trop faible, compétitivité toujours insuffisante, etc. Et, tandis que les profits croissaient sans discontinuer, on nous rebattait les oreilles de discours cyniques : pour mettre fin au chômage, pour espérer revenir au plein emploi, acceptez le gel des salaires, voire leur diminution, les compressions de personnel, les fermetures d'usine, etc.

Salaire minimum mondial

Mais, comment s'en étonner, ça ne marche pas tout à fait comme prévu. De partout monte la révolte s'exprimant de façon parfois opposée : luttes pour plus de respect des

salariés, de protection de la planète d'une part ou, à l'inverse, montée des autoritarismes d'autre part avec le cortège habituel de leurs obsessions : nationalisme exacerbé, repliement sur soi, racisme, exclusion.

Alors, bien sûr, pour que rien ne change vraiment, certains en viennent à proposer un salaire minimum mondial.

C'est déjà positif en ce sens que même ceux qui se situent toujours dans le cadre économique actuel arrivent à penser que « Dérégulation des échanges et déséquilibres économiques, surproduction et destruction de l'environnement, conditions de travail proches de l'esclavage et immigration, chômage et précarisation dans les pays développés » n'est plus tenable et qu'il serait temps d'envisager un système de rémunération à l'échelle de la planète.

Savoir si ceux qui pensent ainsi le font sincèrement ou par trouille importe peu. Le positif est que leurs réflexions témoignent d'une prise de conscience : il est plus que temps de commencer à freiner avant de percuter le mur.

Le monde change

Mais ils restent prisonniers d'un mode de pensée obsolète. Le monde n'est plus celui du siècle dernier. Quotidiennement, le monde change. Chaque jour se côtoient sur la planète des processus de production inimaginables il y a encore un an, d'une part et, d'autre part, des conditions d'extraction, notamment de terres rares (indispensables au développement du numérique) inhumaines parce

qu'esclavagistes.

Tous les jours les richesses produites dans les entreprises du futur s'accroissent sans créer d'emploi.

C'est dans ce monde que nous devons nous situer. C'est dans un monde où, pour produire les biens nécessaires — nécessaires, pas superflus — au mieux être des humains — tous les humains — ET à la préservation de la planète que nous avons le devoir de nous projeter. Évaluer le nombre d'heures de travail nécessaires pour atteindre ces buts essentiels est aujourd'hui parfaitement réalisable.

Stigmatisation des chômeurs

Est-il encore possible, comme cela se fait encore dans la République, de déterminer que le temps de travail doit être de 35, 37 ou 42 heures hebdomadaires, tout en sachant qu'automatiquement cette décision privera d'emploi 10 à 12 millions de nos concitoyens ?

Est-il supportable qu'ayant pris la décision de priver d'emploi (et de retraite) et des moyens d'une existence normale 10 à 12 millions de concitoyens, on les désigne comme responsables de leur sort alors qu'ils en sont les victimes ?

Poser le problème en ces termes ouvre plus certainement le champ à la réflexion de tous que la stigmatisation des chômeurs qu'on traite de fainéants pour entretenir la guerre, suicidaire, du chacun pour soi afin que rien ne puisse changer fondamentalement.

Jean

Nos peines

Section PCR de Saint-André : nos condoléances à Alain Gravina

Nous avons appris avec tristesse la disparition de l'épouse de notre camarade Alain Gravina de la Section PCR de Saint-Denis. La Section PCR de Saint-André s'associe à la peine d'Alain et lui adresse ainsi qu'à sa famille ses sincères condoléances.

Bon courage Camarade.

Pour la Section PCR de St-André
Jacky The Seng

Organisation mondiale de la Santé

La peste à Madagascar recule

La flambée sans précédent de peste pulmonaire, qui a débuté à Madagascar en août dernier et a fait plus de 200 victimes, est en train de reculer. La riposte doit cependant être maintenue, a averti l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

« Le plus fort de la flambée est derrière nous mais nous devons pouvoir continuer à détecter les cas et à intervenir jusqu'à la fin de la saison épidémique en avril 2018 », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS.

Selon les données publiées par le Ministère malgache de la Santé Publique, le nombre de nouveaux cas a régulièrement baissé ces dernières semaines. Ceci montre que les mesures prises pour endiguer la flambée ont été efficaces, mais de nouveaux cas de peste bubonique et de peste pulmonaire sont attendus jusqu'à la fin de la saison épidémique, en avril 2018.

« Je félicite le gouvernement de Madagascar pour la manière dont il a travaillé avec les partenaires pour contenir cette épidémie. C'est exactement le type de leadership nécessaire pour éviter que les épidémies ne deviennent incontrôlables », a ajouté le Dr Tedros.

2348 cas et 202 décès

Entre le 1er août et le 22 novembre, le Ministère malgache de la Santé Publique a notifié 2348 cas au total, dont 202 mortels. La quasi-totalité des patients recensés et environ 7300 contacts ont bénéficié d'un traitement gratuitement.

« Il est tragique qu'une maladie qui existe depuis le Moyen Âge et qui est facile à traiter puisse menacer un pays tout entier et tuer plus de 200 personnes. Le financement de la recherche, de la prévention et de la préparation concernant la peste est très insuffisant et, cette année, des milliers de personnes à Madagascar ont subi les conséquences de cette situation », a déclaré le Dr Peter Salama, Directeur exécutif du Programme de gestion des situations d'urgence de l'OMS.

Bien que la peste soit endémique à Madagascar, cette flambée est sans précédent en matière de vitesse de propagation et de portée. Elle touche des zones où la peste n'est pas endémique, comme les villes densément peuplées, et l'on compte plus de cas de peste pulmonaire que de cas de peste bubonique.

Actions de l'OMS

Face à cette situation, l'OMS a rapidement débloqué 1,5 million de dollars (US \$) de fonds d'urgence, livré 1,2 million de doses d'antibiotiques et formé plus de 4400 personnes à la recherche des contacts afin que la peste ne continue pas à se propager dans des zones déjà durement touchées.

L'OMS et ses partenaires aident le gouvernement malgache à coordonner la riposte, à fournir des orientations cliniques, à recenser et à traiter les patients et leurs contacts et à renforcer le dépistage dans les aéroports et dans les ports parmi les passagers qui quittent le pays, afin de réduire le risque de propagation internationale.

Plus de 135 membres du personnel de l'OMS et du Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) ont été réaffectés ou dépêchés à Madagascar dans le cadre de la riposte à la flambée.

Poursuivre la lutte

Il faut maintenir le soutien afin que la riposte se poursuive pour trouver l'ensemble des cas, recenser activement les contacts et les traiter, lutter contre les rongeurs et les puces et faire en sorte que les inhumations soient pratiquées de manière sûre et digne.

L'OMS continuera à aider les autori-

tés sanitaires nationales à maintenir les moyens de surveillance et de riposte et à gérer efficacement les flambées futures.

Pour la riposte à la flambée de peste à Madagascar, l'OMS a reçu, dans le cadre de son Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire, un soutien financier de son fonds de réserve pour les situations d'urgence, ainsi que des gouvernements italien et norvégien.

La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que la Croix-Rouge Malgache, l'Institut Pasteur de Madagascar, Médecins sans Frontières (MSF), Médecins du Monde (MdM), l'équipe de pays des Nations Unies (dont UNICEF, UNFPA, UNDP), l'USAID, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis d'Amérique, Santé publique France, Public Health England, Action contre la faim, le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN) et d'autres partenaires soutiennent activement le gouvernement et les autorités sanitaires de Madagascar.

L'OMS assure un appui technique et opérationnel dans plusieurs domaines, dont la coordination et la planification, la surveillance, la prise en charge des cas, la participation communautaire et la logistique.

Visite d'Emmanuel Macron en Afrique de l'Ouest

Burkina Faso : manifestation contre le «chef de file de l'impérialisme français»

Le collectif syndical CGT-B, principale plateforme syndicale du Burkina Faso, a appelé dimanche ses militants à manifester lundi contre l'arrivée du président français Emmanuel Macron à Ouagadougou.

Dans une déclaration publiée dimanche, les syndicats burkinabè estiment que « cette visite du chef de file de l'impérialisme français intervient dans le contexte national post-insurrectionnel des 30 et 31 octobre 2014 et de la résistance populaire et victorieuse au putsch du 16 septembre 2015, putsch soutenu à l'époque par l'impérialisme français qui menaçait quiconque s'opposerait au plan machiavélique dit de sortie de crise de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) pour maintenir les putschistes au pouvoir ». Pour ce faire, ils appellent ses militants « à élever leur niveau de conscience syndicale et politique en vue de poursuivre la lutte contre l'impérialisme, notamment français, pour le pain, la liberté et le progrès social véritable ».

Fermer les bases militaires

Dans leur déclaration, ils exigent le démantèlement des bases militaires impérialistes dont celles de la France au Burkina Faso car elles sont source d'insécurité et hypothèquent les possibilités d'indépendance véritable du Burkina Faso ainsi que l'extradition de François Compaoré, frère cadet de l'ex-président Blaise Compaoré pour qu'il réponde de ses actes devant la

justice burkinabé.

Ecoles fermées

Face aux menaces de manifestation des étudiants et élèves à la venue du président français Emmanuel Macron à Ouagadougou, lundi, le gouvernement burkinabé a décidé de la fermeture des écoles durant le séjour de ce dernier, a-t-on appris

samedi de source officielle.

« Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation informe les parents, les enseignants et les élèves et toute la communauté éducative de la Commune de Ouagadougou que les établissements scolaires, publics et privés sont fermés les lundi 27 et mardi 28 novembre 2017. Les cours reprennent le mercredi 29 novembre 2017 », souligne un communiqué officiel du gouvernement.

Production de céréales en baisse

3 millions de personnes menacées de famine

La production céréalière prévisionnelle de la campagne agricole 2017-2018 est estimée à 4 552 273 tonnes, en baisse de 0,32%, avec un déficit de 72 677 tonnes, exposant trois millions de personnes à la famine, a annoncé mercredi, le gouvernement burkinabé.

Les productions céréalières prévisionnelles rapportées aux besoins de consommation céréalière font ressortir un déficit brut estimé 72 677 tonnes, selon un communiqué officiel publié à l'issue du conseil des ministres. Selon le communiqué du conseil des ministres, la campagne agricole écoulée a été marquée par des poches de sécheresse, l'arrêt précoce de pluies, les attaques des nuisibles (chenilles légionnaires, oiseaux granivores...).

Plus de trois millions de Burkinabè sont menacés d'insécurité alimentaire car, 17 des 45 provinces que compte le pays sont déficitaires. Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions nécessaires, de concert avec les partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en vue d'apporter une réponse adéquate aux déficits constatés dans les différentes régions.

In kozman pou la rout

« Moin la vi in zangiy sète koulèr »

In pé i di osi : in zangiy troi koulèr. Kisoï troi, kisoï sète, la pa in bon sign ditou. Dizon plito in mové prézaz. An gro, sa i vé dir, moin la vi in n'afèr i fo pa oir, in n'afèr lériskab aport amoin la movèz shans. In kroiyans ? Zot i pé kroit sak zot i vé, mé a bien ékout demoun aprè rakont zistoir kan la nuite lé fine tonbé é solèy fine lav son pyé, si zot i kroi pa, mi pans i fo fèr konmsi. Pars dann in n'afèr konmsa, i koné zamé ! Moin na in z'ami, kan li oi in vizyon konmsa li fane do sèl kat koin son kaz, sansa li aroz in pé kat koin avèk do lo safran. In sort garanti si zot i vé ! Mèm si pou fé lo fyèr, li di li fé sa pou marmaye. Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é pètète zot va évite sèrtin koin la nuite. Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Otè

Konm di lo poète Prévert : « Dé shoz line, l'ot lo solèy ! »

Moin lé sir, sak va lir mon kozman zordi, lé riskab dir : « Justin, la tête i patine ! Vi ké li lé toultan apré répète lo mèm z'afèr dsi la sityasion nout péi ». Mi pans sak va di sa na rézon é sa i vé pa dir moin lé dann mon tor.

Afèr mi di sa ?

Mi di sa pars dopi mil nèf san sinkant nèf, lo tan nou la fé nout promyé kongré an tan ké parti kominis rényoné. Nout bann dirijan dann tan la l'avé fé in l'analiz é ni oi avèk lo tan zot l'avé bien rézon. Kosa zot té i di, an gro ? Zot téi di sistème nou la mète anou d'dan i pé pa déboush dsi in vré dévlopman pou La Rényon. Kosa in bonpé i di koméla ?

L'INSEE I di La Rényon lé konm in départman an déor dé norm. Sa I vé dir, nou sar zamé kapab trap in vré dévlopman si ni shanj pan out politik. Kosa la droite avèk Didier Robert I di ? I di, i fo La Rényon i anbèk dann son l'émansipasyon. D'ot i di : l'otonomi nou la bézoin ! D'ot ankor, i fo plis l'otonomi. In pé lé pou l'indépendans... Nout kongré pou son par la parl lo tan la résponsabilité. Rézilta : nou l'avé rézon l'ané nout promyé kongré. Pètète nout mésaz téin pé voilé avèk lo tan ?

Sé sak i pé di zordi mé la bataye pou l'égalité lété nésésèr pou améné é si lété pa nou, nora zamé gingn trap in n'afèr konmsa. La bataye kont bidonvil ? Kisa k'i pé dir lété pa nésésèr pou fé. La bataye pou la kiltir rényonèz ? Sa lété in n'afèr pou améné é nou la améné. La battaye pou la lang kréol rényonèz, kisa k'i ozré dir té i falé pa fé sa ? Armète ankor la dsi nout konba pou dolo dann tout bann mézon, lo sanitèr épi tout sak i fo pou modèrniz lo péi. I pé pa di, nou la travaye initil. I pé pa di nou la travaye pou la po patate.

Mé lo rézime néokolonyal alor ?

Ni vé ni vé pa, zordi lo sistèm néokolonyal l'aprè boush nout shomin. Donk pou rouvèr ali i fo fini avèk sistèm la é si mi di épi mi rodi sé pars lo boubou pou nout péi lé la. Donk sé réjime la i fo bate atèr. Soi sé sa, soi ni rès an rade é nout l'avnir lé potéké konm di Prévert in fonnnkézèr bien koni : dé shoz line, l'ot lo solèy. Lo solèy ? donk nout libérasyon.

Justin